



Communiqué

Déni démocratique à la gouvernance de la Caisse des dépôts : Jean-René CAZENEUVE (député EPR) devient Président de la Commission de surveillance.

Pour la première fois de son histoire bicentenaire, la Commission de surveillance de la Caisse des dépôts, incarnation de l'autorité « spéciale » du Parlement sur l'institution et garante de son autonomie républicaine vis-à-vis de l'Exécutif, vient d'élire à sa tête un député qui n'est pas issu de la première force politique élue à l'Assemblée Nationale lors des dernières élections législatives, le Nouveau Front Populaire.

Nous pouvions certes nous attendre à un tel déni démocratique, après l'épisode rocambolesque de l'élection de Yael BRAUN-PIVET au perchoir mais surtout après l'annonce de la nomination par cette dernière de deux député-e-s issus du parti « macroniste » (Ensemble pour la République) à la Commission de surveillance (Marie LEBEC et Jean-René CAZENEUVE) et de la seule Estelle MERCIER pour le Nouveau Front Populaire, **l'équilibre interne de la composition de la commission de surveillance** (un sénateur Les Républicains et une sénatrice PS, deux représentants des salariés du groupe et 8 personnalités qualifiées nommées par la Présidente de l'AN (3), le Président du Sénat (2), le gouvernement (3)) **penchant très majoritairement vers le gouvernement actuel et les valeurs du libéralisme financier plus que vers celles de l'intérêt général.**

Ainsi donc c'est un député minoritaire, battu à l'Assemblée lors de l'élection au poste de rapporteur général du budget en juillet 2024, qui vient d'être élu à la présidence de la Commission de surveillance de la CDC, qui représente l'un des plus puissants leviers financiers au service des politiques publiques ! Lot de consolation pour un député macroniste dont l'un des seuls faits d'arme est d'avoir menacé en 2023, Cyrielle CHATELAIN, présidente du groupe écologiste à l'AN, « d'être tondu à la Libération... » ?

Ça promet ! D'autant que l'on ne pourra pas compter sur Marie LEBEC, transfuge de LR, devenue députée « macroniste » des Yvelines puis même ministre du dernier gouvernement ATTAL, pour tempérer ces élans libéraux. N'était-elle pas en 2019, « rapporteure parlementaire du projet de loi PACTE qui a notamment profondément banalisé l'organisation et la gouvernance d'une des plus grandes institutions financières publiques ?

Mais au-delà, cette élection n'aurait pu être possible sans l'appui de la grande majorité des personnalités qualifiées nommées membre de la Commission de surveillance et dont voici quelques profils édifiants :

- **Emmanuelle AURIOL**, professeure d'économie membre du très libéral « cercle des économistes » et soutien de la première heure d'Emmanuel MACRON.

- **Denis DUVERNE**, Ancien président du Conseil d'administration d'AXA parti en 2023 avec une généreuse retraite chapeau de 750000 euros pas an mais toujours président du CA du très privé et très catholique lycée Saint Jean de PASSY.
- **Lucie MUNIESA** qui vient d'être nommée par la présidente de l'AN en remplacement de Florence PARLY, était directrice de cabinet du ministre Franck RIESTER avant de devenir l'une des dirigeants du groupe PAPREC de gestion des déchets et d'être toujours au conseil d'administration d'ENGIE. Gare aux conflits d'intérêt !
- **Jean-Yves PERROT**, nommé personnalité qualifiée par le président du Sénat en toute neutralité, alors qu'il est maire LR de Marly-Le-Roi depuis 2001 et a participé à plusieurs cabinets ministériels du gouvernement RAFFARIN.
- **Evelyne RATTE**, également nommée par le Président LARCHER, a été directrice de Cabinet dans les deux gouvernements de cohabitation CHIRAC (86-88) puis BALLADUR (93-95) avant de rejoindre la Cour des comptes après un passage par la préfectorale.
- **Marie-Claire CAPOBIANCO**, nommé par le ministre des finances, est membre du comité exécutif de BNP Paribas et co-présidente de la commission « économie, compétitivité et finance » du MEDEF.

Ainsi alors que la Caisse des dépôts est censée être placée sous l'autorité du parlement qui garantit son autonomie, sa structure de gouvernance et de surveillance est majoritairement composée de représentants proche du gouvernement actuel (EPR ou LR), minoritaire à l'Assemblée et/ou de soutiens patentés au capitalisme financier.

La CGT du groupe CDC ne peut accepter cette situation qui constitue un déni de démocratie et fragilise la légitimité démocratique de notre institution.

C'est pourquoi nous interpellons sur cette question, les présidents des Commissions des Finances et des affaires économiques des deux assemblées.

Nous revendiquons la modification des dispositions de la loi PACTE relatives à la Caisse des dépôts afin de permettre à minima le doublement des représentants des salariés dans la Commission de surveillance et son ouverture à des personnalités issues du secteur associatif d'utilité publique et sociale.

Paris, le 21 novembre 2024

Contact JP GASPAROTTO : 0607941120